

Délégation Départementale
de la Haute-Vienne

Pôle Santé Environnement

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE
MONSIEUR LE MAIRE - COMMUNE DE CHAMPAGNAC-LA-RIVIERE
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SAUR

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE

Prélèvement	00121898	Commune	CHAMPAGNAC-LA-RIVIERE
Unité de gestion	0042 SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE	Prélevé le :	jeudi 01 août 2024 à 11h22
Installation	UDI 001541 LA POUGE DOURNAZAC	par :	HARIS OZBEK
Point de surveillance	0000002125 LA POUGE	Motif :	Contrôle sanitaire
Localisation exacte	1 LA POUGE	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	20,2 °C		25	
Chlore libre	0,20 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,30 mg(Cl ₂)/L			

<i>Analyse effectuée par : LABORATOIRE REGIONAL DE CONTROLE DES EAUX DE LA VILLE DE LIMOGES</i>	8701
Type de l'analyse : D1	Code SISE de l'analyse : 00126432
	Référence laboratoire : 24080106456401

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Coloration	<5,0 mg(Pt)/L		15	
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Turbidité néphélobimétrique	<0,3 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,7 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	219 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L		0,1	

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00121898)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Limoges le 24 septembre 2024

Pour La Directrice de la Délégation
Départementale
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires



Aurélie MORANGE